5 pluviôse an II

Case
FRC
13945

15

Barère. — Collot et Billaud.

Second Mémoire des Membres
de l'ancien Comité
de Salut-Public.

FRC.1,1596
Case
FRC
13745

SECOND MÉMOIRE

DES MEMBRES DE L'ANCIEN COMITÉ

DE SALUT PUBLIC,

Dénoncés par LAURENT LECOINTRE.

THE NEWBERRY
LIBRARY

SECOND MÉMOIRE

DES MEMBRES DU PREMIER COMITÉ

DE SALUT PUBLIC,

Adressé par LEURS Députés

BIBLIOTECA

CONVENTION NATIONALE.

LES MEMBRES

De l'ancien Comité de Salut-Public,

AU PEUPLE FRANÇAIS

ET A SES REPRÉSENTANS.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

« Les patriotes, les fonctionnaires publics, peuvent-ils » craindre que les services qu'ils ont rendus, s'efficent » de la mémoire ? Quel courage ne leur a-t-il pas fallu » pour accepter, pour remplir des fonctions périlleuses ? » Ils ont tout osé ; ils ont bravé tous les dangers pour » sauver la patrie..... Ils ne doivent pas craindre que » la France les abandonne aux ressentimens & aux ven- » geances : ils ont défendu la cause sacrée de la liberté ; & » dans des tems d'orage, ils ont usé d'un grand pouvoir » que la nécessité avoit créé. *La nation ne veut pas* » *que ceux qui ont dirigé & lancé la foudre contre ses* » *ennemis, en soient atteints & consumés.* »

Lindet, rapport du quatrième jour des Sans-culottides, au nom des comités de salut public, de sûreté générale & de législation, sur la situation intérieure de la République, imprimé & envoyé aux départemens par ordre de la Convention nationale, pag. 10.

QUEL est ce monument sublime qui s'élève au milieu de la place publique ? Le Génie de la Liberté y grave cette inscription : A L'INGRATITUDE NATIONALE PENDANT LA VIE. . . . .

» Citoyens ! respectez ce monument, leur dit-il, si vous voulez être libres : c'est la sauve-garde de l'égalité. Il avertit les fonctionnaires publics de servir la patrie

pour elle-même & non pour eux. Il tempère l'orgueil des talens, la domination des renommées, la vaine ambition de la popularité ; il neutralise la coupe empoisonnée du pouvoir, & dissipe les vapeurs enivrantes de l'autorité suprême ; il prémunit aussi le peuple contre les prestiges de l'éloquence, contre l'éclat des services rendus, contre les dangers même des applaudissemens mérités. La reconnoissance des peuples ne fit-elle pas toujours des tyrans ? »

A la vue de ce monument public si nécessaire dans une République naissante, les membres de l'ancien comité de salut public ne doivent pas craindre de rappeler aux Français des travaux que le salut de la patrie leur a imposés, & les résultats heureux qu'ils ont produits par l'autorité vivifiante de la Convention nationale. Ce n'est donc pas pour obtenir des applaudissemens, ni pour exciter la reconnoissance nationale, que nous venons parler de nos opérations, de nos travaux, mais pour prouver au peuple français que nous n'avons jamais perdu de vue sa liberté les moyens d'affermir sa république, d'en maintenir l'unité, de le délivrer de ses ennemis, de fortifier les principes de l'égalité & de la démocratie, de parvenir enfin à un gouvernement vigoureux qui puisse garantir ses droits, pourvoir à ses besoins, assurer son bonheur & son indépendance.

Quel étoit l'état de la France, à l'époque où la Convention nationale nous a appelés au comité de salut public ?

La déclaration des droits, & l'acte constitutionnel venoient d'être acceptés par le peuple français, mais il n'existoit encore de la République que le nom & le vœu fortement prononcé de la maintenir.

La constitution ne reposoit que sur les ruines de la monarchie volcanisées par la révolution démocratique du 10 août.

Dumouriez, de concert avec tous les royalistes de l'intérieur, avoit commencé ses trahisons aux portes de la Hollande, organisé la perte de la Belgique à Bruxelles, livré nos armées & trahi leur courage à Nervinde, évacué nos conquêtes dans la Flandre, ouvert à Lille la frontière du Nord, livré quatre représentans du peuple à l'Autriche, provoqué la révolte dans la République, & les déchiremens dans la Convention.

Maïence n'étoit plus au pouvoir des Français. Des généraux traîtres avoient fait perdre à la nation le Palatinat & le cours du Rhin. Condé, Valenciennes, le Quesnoy étoient livrés à Cobourg. Le Nord & le Rhin étoient vendus à Vienne & à Berlin. Landrecies étoit menacé. Dunkerque étoit convoité par le duc d'Yorck. Des intelligences étoient entretenues avec l'ennemi à Maubeuge & à Cambray.

L'Ouest présentoit des côtes maritimes corrompues par l'or des marchands anglais, & des communications secrettes entretenues avec leurs forbans & les rebelles.

La Vendée faisoit des progrès effrayans, & menaçoit à la fois les bords de la mer, nos isles de Noirmoutier & de Bouin, les villes & les rivages de la Loire. Grossie en même temps par des levées aristocratiques, secondée par des trahisons de généraux & par la livraison des armes, de l'artillerie & des approvisionnemens de la République, cette Vendée inexplicable alarmoit la Convention nationale, & nourrissoit dans l'intérieur de la France les espérances des royalistes & des ennemis du peuple.

Le Midi étoit menacé d'une défection morale & d'une invasion militaire.

Nous étions malheureux dans les Alpes, & dans les Pyrénées sur-tout. Le fort de Bellegarde, les Ports Vendre & de Collioure étoient au pouvoir des Espagnols, qui menaçoient Perpignan & les départemens voisins. Le

camp de Jalès nourrissoit impunément ses feux souterrains. Des conspirations se formoient dans la Losère.

Lyon s'étoit mis audacieusement en révolte ouverte contre la République. Toulon étoit vendu aux Anglais & aux Espagnols. L'escadre ennemie nous fermoit les ports de l'Italie & les greniers de l'Afrique. Marseille avoit reçu des envoyés de la Gironde, & la majorité des sections vantoit la constitution de 1791. (1) Bordeaux traitoit diplomatiquement & par commissaires avec les villes & les départemens du Midi. Le Calvados étoit en armes ; le Morbihan étoit agité ; d'autres départemens étoient en feu par le fanatisme religieux, par le tumulte des erreurs politiques & des divisions excitées contre Paris.

On voyoit s'organiser impunément des trahisons dans les Etats-majors des armées ; des intelligences avec l'ennemi dans les places de guerre, & des intrigues contre-révolutionnaires dans les ports. Des étrangers, des Anglais, sur-tout affluoient à Paris ; d'autres étrangers s'étoient disséminés dans les départemens maritimes de l'Ouest & sur la frontière du Nord.

Les manufactures d'armes étoient paralysées, leur produit insuffisant, ou [illegible] par les villes rebelles.

La régie des poudres ne pouvoit fournir à un quart des besoins ordinaires ; le dénuement de munitions étoit une seconde famine pour les armées. Les arsenaux & les magasins à poudre étoient incendiés à Huningue, à l'Orient & à Bayonne.

Les subsistances étoient portées à un prix exorbitant. Les approvisionnemens de grains & de farines manquoient à Paris, tandis que des accaparemens impunis affamoient & ruinoient le peuple. On s'agitoit pour la taxe des marchandises ; on refusoit d'exécuter les réqui-

(1) On doit se rappeler les actes de patriotisme de la section n°. 11, & de plusieurs patriotes des autres sections qui s'y étoient réunies.

sitions, sous prétexte qu'il n'y avoit point de batteurs de grains. La France assiégée au dehors comme une ville de guerre, étoit tourmentée au-dedans par le plan de famine organisé pour soulever Paris & diviser les départemens.

Le trésor public étoit desséché, la fortune publique pillée dans les caisses de district pour les armées départementales, la monnoie républicaine avilie & celle à face royale agiotée. Une introduction fréquente de faux assignats, & leur fabrication faite en France, minoient sourdement la fortune & la foi publique. L'esprit républicain étoit dégradé, corrompu, persécuté; l'opinion des citoyens égarée, avariée, exaspérée contre Paris. Les royalistes tournoient insolemment leurs regards conspirateurs vers Lyon, Toulon & la Vendée. Les idées religieuses étoient tourmentées par un hébertisme indécent & grossier, substitué à la morale publique.

Quelques magistrats déguisés en ardens patriotes, faisoient rivaliser un conseil général de commune avec la Convention nationale; les fonctions municipales étoient mises en balance avec l'autorité des représentans du peuple français.

On avoit une marine royalisée à réorganiser, à augmenter sur l'Océan; nos plus beaux vaisseaux étoient au pouvoir de l'ennemi dans la Méditerranée. Les armées étoient dénuées d'armes, de munitions & d'approvisionnemens; on y voyoit de nombreux bataillons incomplets, désorganisés & trahis; une cavalerie mal équipée & insuffisante; des levées d'hommes faites au milieu des discordes civiles & des murmures produits par les malveillans appeloient la surveillance & l'activité du gouvernement; nos colonies étoient dévastées par les Anglais & les Espagnols coalisés; les isles du Vent livrées par les trahisons de nos officiers de la marine & par nos commandans militaires.

La Suisse étoit excitée contre la République par des émigrés français, comme Philadelphie par des émigrés

coloniaux ; les trahisons successivement ourdies dans la légation de Constantinople, atténuoient à la fois notre influence politique dans le nord de l'Europe & aux Dardanelles, & ruinoient le commerce des départemens méridionaux dans les Echelles du Levant ; Gênes paralysée dans sa neutralité par les escadres anglaises dominatrices de la Méditerranée, depuis la trahison des Toulonnais, laissoit le midi sans subsistances.

Tel est l'apperçu rapide de l'état où se trouvoit la République, quand, à la voix de la Convention, nous nous sommes réunis pour composer, au mois d'août 1793, le comité de salut public.

Le génie & le courage les plus audacieux n'auroient pas pris l'engagement de la sauver ; il falloit plus : il falloit l'amour de la patrie, la passion de la liberté qui seul fait des prodiges & donne la force de résister à des travaux continuels, & de surmonter les dangers les plus certains.

Qu'auroit pensé de nous le peuple français, si nous eussions refusé de remplir cette tâche à laquelle nous étions appelés pour le défendre & le sauver ? Il nous eût retiré une confiance dont nous nous montrions si peu dignes ; & l'histoire de la République auroit burine nos noms avec infamie parmi ceux des lâches, des traîtres & des conspirateurs.

Il falloit se dévouer en acceptant les fonctions du comité de salut public à cette époque désastreuse ; ils étoient même bien plus grands, plus nombreux, plus inévitables qu'ils ne le paroissoient alors, les dangers de la chose publique ; nous eûmes le courage d'accepter ces fonctions difficiles.

Supposons qu'en entrant au comité à cette époque douloureuse, l'un de nous, inspiré d'un mouvement prophétique, nous rappelant les tristes effets de la calomnie dans tous les siècles, & pénétrant l'avenir, voulant éprou-

ver ſes collègues, leur eût dit: « Arrêtez, repréſentans inſenſés : meſurez du moins l'étendue de vos engagemens; calculez le nombre de vos ennemis, & voyez les précipices qui vous entourent de toutes parts. »

« Ici deux routes oppoſées ſe préſentent à vous : elles mènent au même abyme, elles entraînent aux mêmes malheurs ceux qui ſe dévouent aux fonctions du comité de ſalut public.

« Si les armées ſont battues, ſi les généraux continuent de trahir, ſi les places frontières ne ſont pas repriſes, ſi d'autres villes ſe vendent à l'or des Anglais ou aux intrigues de l'Autriche; ſi les armées du Calvados ſont audacieuſes, ſi la rebellion des Lyonnais eſt impunie, ſi la vénalité de Toulon n'eſt pas réprimée, ſi Perpignan & Bayonne ſont menacés, ſi la Vendée s'agrandit, ſi la plaie de la guerre civile s'envenime, ſi les Anglais parviennent à établir leurs infames communications ſur nos côtes maritimes & dans nos ports; ſi la famine ſe fait reſſentir dans l'intérieur, ou afflige Paris, une reſponſabilité terrible vient frapper tous les membres du comité; les dénonciations ſe multiplient contre vous en raiſon des calamités nationales. Chaque déſaſtre militaire, chaque nouvelle affligeante eſt un acte d'accuſation contre ce comité qui n'a pas la puiſſance de commander à la fortune, ou de vaincre les deſtinées contraires. Un Gouvernement qui n'eſt pas heureux doit être renverſé & proſcrit : *pourquoi avoit-il l'audace de gouverner* au milieu des tempêtes?

« Des ſuccès brillans pourront-ils vous mettre à l'abri des attaques ? la République défendue, le territoire évacué, les armées triomphantes, l'unité affermie ſeront-elles les cautions de la ſûreté de ce gouvernement victorieux ? »

« Eſpérez-vous trouver un repos honorable après des travaux énormes, & jouir d'une vie paiſible après avoir

rempli un pénible ministère avec tant de succès? Non: votre sort sera aussi malheureux après les triomphes qu'après les défaites; il sera même plus dangereux entre les mains des aristocrates toujours vindicatifs & cruels, qu'entre les mains du peuple toujours juste & généreux. Pourquoi, vous diront ces royalistes nouveaux juges de la révolution, pourquoi avez vous réalisé les avantages de la démocratie? Pourquoi faisiez-vous triompher si promptement la République des efforts des rois coalisés avec les aristocrates de l'intérieur? Pourquoi pousser ainsi à son terme une révolution dont le cours prolongé pouvoit protéger tant d'intrigans, & enrichir tant de comptables? »

» Ces aristocrates qui voudront s'emparer d'une victoire que vous aurez préparée contre un triumvirat atroce né au milieu de vous, ne chercheront à conserver ni la vraisemblance, ni la pudeur même dans leurs accusations: plus ils feront d'allégations monstrueuses ou chimériques, plus ils se croiront forts; plus ils voudront que vous soyez coupables; & vous le serez en effet à leurs yeux, puisqu'ils vous auront jugé d'avance: puisqu'ils ne feindront d'aimer la République que pour la faire déchoir plus facilement par leurs complots, du degré de gloire & de puissance où elle sera parvenue ».

» Républicains vaincus, vous auriez péri par les mains de la royauté! Républicains vainqueurs, vous recevrez la ciguë des mains de l'hypocrisie & de la calomnie. Laissant la République en proie aux hordes étrangères, vous étiez responsables sur votre tête de tant de calamités. Ayant vu les ennemis chassés de loin nos frontières & les Français s'emparant des pays étrangers, vous serez punis de tant de succès par des accusations odieuses, & vous serez menacés de la mort des conspirateurs. »

Un tel discours n'eût rien changé dans nos résolu-

tions unanimes. Notre réponse eût encore été la même, & nous aurions accepté les fonctions du comité, malgré tant de menaces, de persécutions & d'injustices prophétisées.

La vaste carrière du salut public s'ouvre devant nous. S'il existoit un homme de génie qui pût dans ce moment s'élever au-dessus de l'Europe, planer sur les divers gouvernemens, voir d'en haut tous les complots ourdis contre la République française, & toutes les ressources, toute l'énergie, tout le courage d'un grand peuple qui veut être libre, & qui le sera malgré les vingt deux nations esclaves qui suivent les bannières sanglantes des rois; ce seroit à lui à parler du spectacle imposant des obstacles que nous avions à vaincre, & de cette tâche difficile que nous devions remplir.

Qui entreprendra de le peindre? Tous les besoins de la liberté naissante, de la patrie alarmée se pressent en foule sous nos regards, & tous les projets libérateurs se présentent sous notre plume.

Notre plan fut simple; il fut digne du peuple & de la Convention.

Le premier objet qui se présente à nous, le principal but que nous cherchons à atteindre est de chasser les troupes des tyrans de toutes les frontières par des opérations rapides, correspondantes & successives; de s'emparer des royaumes voisins par l'impétueuse audace des républicains victorieux, & de démanteler les places fortes de l'ennemi devenues inutiles à nos projets; de détruire leurs armées par l'arme blanche, le pas de charge, & par des réunions de troupes en grande masse; de ruiner leur trésor & leur population par l'augmentation nombreuse & inopinée de nos troupes qui les forçoit à s'épuiser pour se défendre; de venger la défection de Mayence, les assassinats des patriotes français à Francfort, & de reporter la gloire de nos armes sur les bords du Rhin.

Pour atteindre ce but, les moyens militaires qui s'offrirent à nous, furent de se fortifier au-dedans, détruire les intelligences des ennemis dans nos places de guerre, & conquérir la Belgique; d'épurer les états-majors, de choisir de bons généraux, de faire punir les traîtres, & de récompenser toutes les actions de courage & d'héroïsme; de former une cavalerie nombreuse pour balancer les avantages de la cavalerie ennemie; d'exercer les troupes pendant l'hiver, & d'incorporer les réquisitions de cette jeunesse républicaine & bouillante de liberté, qui ne demandoit que des ennemis à combattre & de la gloire à acquérir.

La pensée du gouvernement est facile sans doute, quand elle est inspirée par le desir sincère de servir son pays; mais toujours les moyens d'exécution furent difficiles & entourés d'obstacles; nous surmontâmes ces difficultés de l'exécution en la dirigeant nous-mêmes; nous traçâmes le projet d'établir des ateliers nombreux dans Paris, qui offroit sous nos yeux tant de ressources & tant de talens réunis; d'ouvrir dans les départemens des manufactures nouvelles & des laboratoires de métallurgie à l'industrie malheureuse; de faire fabriquer des armes & des canons pour tous les besoins des troupes de terre & de mer; de requérir tous les arts pour forger tous les instrumens de guerre; de faire subitement de tous les citoyens français, dirigés par les instructions d'artistes habiles & patriotes, des manipulateurs actifs de salpêtre; de dérober aux entrailles de la terre les élémens de la foudre à lancer contre les brigands armés par les rois; d'utiliser des inventions réputées frivoles, pour épier les mouvemens des armées ennemies, pour calculer leur nombre, pour épargner le sang républicain, & diriger la victoire; de faire des approvisionnemens de souliers, d'armes & d'habits pour la première réquisition; de faire établir des secours abondans & des hôpitaux nombreux près de chaque armée; de faire des camps retranchés,

pour éviter la honte du camp de Céſar, quand il fallut ſecourir Valenciennes ; de faire rétablir promptement tous les chemins des frontières pour la circulation des troupes, de l'artillerie & des approviſionnemens des vainqueurs.

Ce n'étoit pas un travail médiocre & facile, de faire vivre tant d'armées, & de ſatisfaire à tous les beſoins de vingt-cinq millions d'hommes, au milieu d'une diſette vraie ou factice, au milieu des accaparemens faits par la malveillance & l'avarice ; & de lutter contre un ſyſtême de famine organiſé ſur toutes les mers, ſur nos frontières, dans les environs de Paris, & juſques dans les greniers de tous les départemens.

Nous dûmes nous occuper des moyens légitimes & prompts d'alimenter tous les beſoins de quatorze armées & de pluſieurs eſcadres, de faire circuler dans tous les diſtricts, dans toutes les communes, les grains que la peur de manquer ou l'avidité recéloient ; de réunir à Paris les approviſionnemens de premier beſoin ; d'y remplir des magaſins pour une population immenſe qui a jeté ſi hardiment le 14 juillet & le 10 août les fondemens de la liberté & de l'égalité, & fait toutes les révolutions qui les ont affermies.

Tant de préparatifs & de dépenſes, de ſacrifices & d'efforts devenoient cependant onéreux autant qu'inutiles ſans la reſtitution des places livrées dans le Nord & dans le Midi, ſans la repriſe & la punition des villes rebelles, ſans la création ſubite de la marine, ſans la ſurveillance du parti de l'étranger, ſans le reſſerrement des liens d'amitié & de commerce avec les neutres, ſans l'organiſation des ſervices publics, ſans la formation révolutionnaire des écoles républicaines pour le ſervice militaire, il fut donc arrêté dans le vaſte plan de défenſe nationale, d'abord de ſoumettre Lyon, de défendre plus particulièrement Dun-

kerque . d'exciter l'enthousiasme de la liberté dans le Midi, pour foudroyer Toulon, & de surveiller constamment Brest. Ainsi, poser nos premiers jalons de victoire & de défense sur ces quatre points d'appui de la coalition & des manœuvres des tyrans, nous parut un coup décisif, & un moyen éclatant; c'étoit électriser les armées au moment d'ouvrir la campagne, & préparer l'exécution de tous les autres plans militaires tracés pour marquer d'un caractère de gloire la seconde année de la République.

Il nous falloit des détails plus nombreux, des ressources plus considérables & un travail plus opiniâtre, pour recréer une marine dépouillée par la négligence, paralysée par la trahison, ou brûlée par les Anglais. Il falloit approvisionner les ports dénués de bois & de matières premières; faire servir les forêts des émigrés & de la Belgique à la construction des vaisseaux de guerre, & à la multiplication des frégates & autres bâtimens légers.

C'étoit peu de pénétrer dans la Baltique fermée par les forbans anglais, d'établir des croisières pour regagner, par la course, les trésors du commerce britannique agrandi aux dépens de la France par le monopole de ce peuple mercantile & usurpateur de ports & de colonies; nous devions penser aux moyens de balancer les forces de tyrans des mers, de protéger l'arrivage de nos flottes, de défendre aux Anglais l'approche de nos côtes maritimes, & de punir enfin à Londres les auteurs ambitieux du traité sanguinaire de Pilnitz, & de cette conjuration impie contre notre liberté.

Et pendant ces préparatifs énormes de marine, la prospérité de la France nous commandoit de préserver les villes commerciales de la ruine dont le système perfide de l'Angleterre les menaçoit, sur-tout dans le Midi; d'empêcher nos villes maritimes d'être trahies par les émis-

faires anglais ou émigrés ; de rompre toutes les conspirations sans cesse naissantes dont Paris étoit le foyer ; de surveiller le quartier-général de l'étranger établi dans cette grande commune, & de ne pas perdre de vue ses postes avancés dans nos ports de mer & dans nos places de guerre.

Ces grandes vues politiques ne nous firent pas oublier les pensions & secours que la patrie devoit aux familles & aux veuves de ses défenseurs ; l'instruction révolutionnaire qu'elle doit aux enfans des républicains fut organisée, ainsi que les moyens d'approvisionnemens, quoique dispendieux, que nous devions opposer au système de famine préparé contre Paris ; on vota les secours publics pour la classe la plus malheureuse, la plus utile & la plus oubliée, les agriculteurs, vieillards ou infirmes, les mères & les veuves ayant une famille nombreuse, & le fléau de la mendicité devoit s'extirper par ces secours distribués à domicile.

Notre plan eût été incomplet si nous n'avions tracé en même temps les moyens de rattacher de plus fort à la République les alliés ou les neutres dans la Méditerranée, par une justice généreuse & par des procédés dignes du caractère d'un grand peuple libre ; si nous n'avions pensé à établir une amitié durable & solemnelle, entre la République française & la République américaine qui a combattu pour la liberté, contre les mêmes tyrans que nous battons ; si nous n'avions pensé à régler généreusement la dette nationale contractée envers un peuple libre & notre voisin, qui a secouru notre liberté par ses productions territoriales & par son commerce. Il ne nous restoit plus qu'à éveiller & encourager les savans & les artistes trop négligés dans le cours de la révolution ; & alors nous avons appelé les sciences & les arts au secours de la liberté, pour improviser des moyens de défense & pour créer des matières premières.

Enfin, nous résolûmes de faire une guerre courte & ter-

rible pour amener bientôt les bienfaits de la paix, & pour dicter aux tyrans un traité juste & honorable : tel devoit être le résultat de ce plan régénérateur & politique.

Après ce coup-d'œil rapidement jeté, profondément médité, & qui vous fut annoncé solemnellement par le comité de salut public sur les besoins & les ressources de la France, il faut l'avouer, l'exécution nous eût paru absolument impossible, si nous n'avions eu au-dessus de nous la grande puissance de la Convention, si nous n'avions invoqué ses décrets, si nous n'avions consulté ses lumières, & si le comité n'eût réuni à-la-fois ses pensées, ses espérances & ses moyens sur la force du peuple, sur son énergie républicaine, sur sa facilité à s'imposer tous les sacrifices pour la liberté & l'égalité, & sur les engagemens sacrés que la Convention nationale avoit pris avec lui, pour sauver la République.

Forts de cette pensée énergique, forts de notre conscience & du vœu de tous nos collègues pour l'affermissement & la durée éternelle de la République, nous avons entrepris successivement les diverses parties de ce plan.

Si, dans le cours des événemens & des crises révolutionnaires que nulle puissance humaine ne peut ni empêcher ni régler à son gré, il s'est mêlé à ces idées utiles, à ce système de salut public, des passions hideuses, des moyens d'exécution violens, des abus de tout genre, des fautes graves, des erreurs dangereuses ou des événemens sinistres ; soyons justes : ces excès appartiennent ou à la nature des événemens, ou aux élémens des révolutions, ou au cours irrésistible des chances de la guerre, ou aux effets malheureux des divisions intestines & du choc des opinions politiques. Ce sont des eaux bourbeuses, déversées & mêlées un instant aux eaux d'un grand fleuve navigable qui enrichit & fertilise les contrées qu'il traverse ou qu'il arrose. Mais le limon grossier s'est écoulé avec les eaux parasites ou étrangères qui le portoient.

Calculons les richeſſes que le fleuve a apportées : parcourons rapidement les opérations du comité de ſalut public ; voyons leur influence ſur le ſalut & l'affermiſſement de la République françaiſe ; & pour juger de l'utilité & de la grandeur du plan du comité, traverſons l'eſpace qu'il a parcouru, & n'apprécions que les réſultats néceſſaires à la patrie, garans de la République & conſervateurs de la démocratie, réſultats qui appartiennent bien plus à la ſageſſe de la Convention nationale, au courage des armées, & à la puiſſance du peuple, qu'à toute autre cauſe ; mais qui, du moins, ne peuvent être étrangers aux travaux du comité, à l'enſemble de ſes vues & à la direction républicaine qu'il a donnée à tant de moyens & de ſuccès réunis.

Quels ſont donc les réſultats d'une année de méditations & de travaux ?

Quatorze armées en pleine activité s'étoient emparé des frontières ennemies, lorſque nous avons quitté le comité ; elles ont depuis toujours été en avant d'après nos plans glorieuſement continués.

Une levée de ſix cent mille jeunes citoyens fut encadrée dans les armées républicaines, déja exercées à la victoire.

Les approviſionnemens d'armes, de vivres, de munitions & de chevaux ont été faits au milieu des inquiétudes de la famine, du défaut abſolu d'armes & de poudres, & au milieu des beſoins de l'agriculture.

Lyon eſt reſtitué à la France démocratique, & ſes corrupteurs royaliſtes ſont punis.

Les frontières du Nord attaquées par des forces immenſes & des trahiſons multipliées ont été défendues.

L'Anglais eſt battu ſous Dunkerque : ſans la perfidie de Houchard, le duc d'Yorck auroit expié ſon inſolente audace contre la France.

L'Autrichien eſt chaſſé de Maubeuge qu'il avoit déja cerné : battu à Vattignies ſous les yeux de Carnot qui

faisoit exécuter lui-même le plan de défense délibéré au comité, Cobourg est forcé de repasser la Sambre.

L'armée du Nord s'avance un instant vers le pays ennemi, & prépare pendant l'hiver les grands coups qu'elle doit porter à l'Autriche au printemps.

A l'orient de la France, l'hiver n'a point de frimats ni d'obstacles pour les armées du Rhin & de la Moselle; rien n'égale le courage qui dirige leurs mouvemens & leur marche rapide. Les lignes de Weissembourg sont reprises. La marche des Français n'est qu'un triomphe; les communications sont rétablies avec Landau qui est restitué à la République par des prodiges de valeur, & le Palatinat est ouvert aux Français.

Au Midi, Toulon est repris subitement dans une nuit avec ses forts & ses redoutes par un prodige de la valeur française, qui chasse devant elle les Anglais & les Espagnols entassés avec les traîtres de Toulon dans des vaisseaux déshonorés.

Dans les Alpes, la victoire arbore l'étendard tricolor sur le Mont-Cenis & le Mont-Bernard; la liberté du Mont-Blanc est assurée, & les plaines du Piémont sont ouvertes.

La prise de Saorgio est la garantie de la réunion des Alpes maritimes.

Les Autrichiens & les Croates fuient à *Cravella*, devant l'armée chargée de punir l'Italie coalisée.

Dans les Pyrénées-Orientales, Collioure & Port-Vendre rentrent au pouvoir de la France.

La bravoure républicaine reprend avec du fer ce que la perfidie espagnole a acheté avec de l'or; les troupes les plus renommées du tyran de Madrid subissent la loi du vainqueur.

Six mille Espagnols mettent bas les armes; & la capitulation écrite par eux, voue à l'infamie & à l'exécration

tion

tion de toutes les nations, les lâches & parricides émigrés.

Dans les Pyrénées-Occidentales, l'Espagne voit prendre ses redoutes d'Yron par l'impétuosité française.

Les vallées de Bastan & de Lairis pourvoient aux besoins de notre armée, & de nouvelles victoires s'organisent sur les bords de l'Océan & dans les départemens maritimes.

Le fanatisme est comprimé dans le Morbihan, les royalistes & les brigands de la Vendée sont arrachés de leurs repaires, chassés au-delà de la Loire, battus sur les bords de la mer, défaits à Grandville, mis en fuite du côté de Rennes, & taillés en pièces dans le département de la Mayenne; l'isle de Noirmoutiers est reprise malgré les manœuvres de Robespierre (1)

Si ces divers plans de campagne & les opérations militaires furent bien combinés, ils furent encore mieux exécutés. C'est au peuple français qu'il appartient de recompenser dignement tant de traits d'héroïsme & d'actes de bravoure, fournis dans toutes les batailles par les soldats de la liberté. Il ne falloit au comité que méditer avec sagesse des plans de campagne, discuter avec secret les opérations militaires, les combiner avec notre situation politique & avec l'état de l'intérieur; indiquer les mesures propres à faire marcher les bataillons républicains vers cet accord qui renforce une armée & constitue la victoire sur divers points à-la-fois; mais il falloit aux armées & à leurs chefs, la prudence dans les préparatifs, le courage dans l'entreprise, la chaleur dans l'action; il falloit surtout cette passion impétueuse de la liberté pour surmonter tous les obstacles, pour supporter tant de fatigues,

(1) A l'époque où le comité pressoit la reprise de l'isle de Noirmoutiers, Robespierre nous amena *un inconnu*, à qui il vouloit nous engager de confier cette expédition; (sans doute d'après ses instructions particulières); cette proposition fut repoussée; l'isle a été reprise, et l'inconnu n'a plus reparu.

tant de dangers, tant de fléaux inséparables de l'art de la guerre.

Mais au moment même que le Piémont & l'espagne étoient menacés, que la Flandre maritime & la Belgique étoient soumises aux armes françaises, que des ports célèbres étoient conquis sur l'Océan, que les armées républicaines exterminoient les esclaves des rois, que le royalisme étoit exécré, anéanti, proscrit, que le fanatisme étoit contenu, la superstition détruite, & leurs richesses entassées dans le trésor public pour servir la liberté; que les conspirations dénoncées étoient punies & le parti de l'étranger démasqué & frappé par le glaive de la loi; un gouvernement révolutionnaire établi & régularisé pour durer jusqu'à la paix (1), ramenoit l'administration départementale à l'unité de la République, disséminoit dans les districts le travail d'exécution, forçoit les fonctionnaires publics à l'observation prompte des lois, dirigeoit les agens nationaux, les mœurs, l'opinion, les établissemens vers les principes de la démocratie.

Les diverses autorités constituées rappelées au système de l'indivisibilité de la République, étoient épurées par-tout & rattachées au centre du pouvoir & & du gouvernement dans le sein de la Convention nationale.

Telle étoit l'influence de ce gouvernement, qui est l'énergie des lois & de l'ordre public, & non la terreur & le sang, (2) que l'assignat remonté à sa valeur, qu'il n'eût

---

(1) Robespierre fut le seul au comité qui s'opposa à l'organisation du gouvernement révolutionnaire: il vouloit laisser les choses dans l'état de désordre violent & arbitraire, où elles se trouvoient au commencement de l'hiver de 1793 à 1794.

Robespierre demanda à réfléchir sur le projet de gouvernement révolutionnaire, présenté par le comité: il le garda plusieurs jours, voulant le faire oublier, & ne cessa de se montrer contraire.

(2) Si nos collègues, nos concitoyens pouvoient parcourir la

jamais dû perdre, renforçoit le gage de la liberté & de la fortune publique.

Voyez la monnoie républicaine, préférée aux espèces métalliques, le trésor public échangeant l'assignat au pair contre les métaux; ces métaux, avilisseurs de la monnoie de la République, affluant dans les caisses nationales, & portées même dans les bureaux des spectacles, par préférence à l'assignat.

La Belgique nous restituant en lingots ce que la trahison & l'agiotage lui avoient livré en monnoies françaises.

Nos succès dans la Flandre servant à l'entretien de nos armées, & *à nourrir la guerre par la guerre.*

Le prix des subsistances est réglé de manière à comprimer les spéculations désastreuses qui étoient alors les suites du complot de famine organisé par nos ennemis.

Les personnes suspectes surveillées, contenues, arrêtées, en vertu de la loi du 17 septembre (v. st.) (1), ne s'opposèrent plus à ce que l'esprit public fût ramené aux grands principes démocratiques.

Le génie des sciences & des arts, réfugié & défendu dans le sein du comité de salut public, loin du regard

---

correspondance du comité pendant huit mois, depuis l'établissement du gouvernement révolutionnaire, ainsi que les *circulaires* envoyées aux représentans du peuple & aux diverses autorités constituées, ils se convaincroient que l'amour de la justice, de l'humanité, & la protection de l'innocence les a seules dictées, & que l'horreur du sang & de l'arbitraire les ont inspirées.

(1) La malveillance impute au comité de salut public les nombreuses arrestations qui ont eu lieu : elle feint donc d'ignorer que les arrestations étoient la partie du comité de sûreté générale & des comités révolutionnaires, créés & organisés par des décrets exprès, qui fixoient leur attribution, & qui soumettoient les comités révolutionnaires à l'inspection exclusive du comité de sûreté générale. (*Voyez la loi du 14 frimaire, an 2*).

d'un triumvirat ombrageux & vandale, est mis à l'abri de son affreux despotisme.

Des hommes justement célèbres dans les sciences, Fourcroi, Guiton, Bertholet, Vandermonde & Monge sont appelés, réunis dans le comité; des hommes dont l'art étoit nécessaire à l'humanité souffrante, sont arrachés aux proscriptions: des savans connus viennent pour concourir par leurs travaux continuels à perfectionner les machines & les instrumens de guerre qui doivent repousser de toutes parts les atteintes de la barbarie, ou publier les découvertes utiles & mettre à la portée de tous les citoyens des procédés chimiques, & les connoissances nécessaires pour la fabrication des canons & des armes de toute espèce.

Reportez vos regards sur ces nombreux citoyens qui arrachent au sol de la République des matières premières pour la guerre; matières que l'ennemi accaparoit ou arrêtoit, & que le commerce ne pouvoit plus fournir.

En moins de neuf mois, douze millions de livres de salpêtres sortent des entrailles de la terre, tandis qu'auparavant, cette lente opération ne s'élevoit pas à un million de livres. Les savans créent une méthode de raffiner & de sécher en vingt-quatre heures, plus de vingt-quatre milliers de cette matière. Un procédé révolutionnaire & simple fait en quelques heures des milliers de poudre.

Des mines, des fonderies, & des machines nombreuses sont établies & répandues dans plusieurs départemens.

Des ateliers multipliés s'élèvent dans les antiques asyles de la fainéantise; cent cinquante mille fusils, fabriqués ou réparés, arment les bras de la première réquisition; & les procédés de cette fabrication subite sont encore perfectionnés par les secours de la mécanique.

Le comité fait imprimer la description de l'art de fabriquer les armes blanches, & traduire des ouvrages précieux pour perfectionner la fabrication de l'artillerie; on voit s'établir à Meulan une école de canonniers, qui manœuvrent des pièces de 16 comme des pièces de 4.

Une école révolutionnaire s'ouvre & instruit en deux mois des élèves choisis dans tous les districts, pour extraire des salpêtres, pour fabriquer des poudres, & forger des canons.

Le comité demande en vain aux arts de créer l'art de l'aciérie, & de rendre ce métal indigène en France. C'est des savans qu'il l'obtient, & il publie leurs découvertes & leurs bienfaits.

Un plan d'industrie nouvelle & de manufactures à l'usage des républicains, est déja tracé pour la commune de Lyon.

Des machines nouvelles, des moyens de défense militaire sont perfectionnés à Meudon.

C'est là que la découverte des machines aérostatiques, réputée minutieuse & ridicule par une cour qui ne vouloit que des spectacles & des impôts, est perfectionnée ainsi que l'art de les remplir, de les diriger & d'en obtenir des résultats industriels, politiques & militaires. C'est par les soins des savans réunis par le comité, que cette machine a servi aux succès de Fleurus, & que chaque armée aura bientôt aux ordres de la victoire des compagnies aérostatiques, & une sorte d'artillerie aérienne.

Les spectacles retentissent tous les jours des chants de la victoire & des hymnes patriotiques; les exploits de nos guerriers à Toulon, les actions héroïques des jeunes républicains servent d'exemple à la génération naissante, & sont reproduits sur tous les théâtres

Celui des arts eſt reporté au ſein de la plus belle cité, pour repréſenter tous les jours les ſcènes patriotiques des républiques anciennes & pour immortaliſer l'acceptation de la conſtitution démocratique du 10 août 1793.

A côté des ſecours donnés aux défenſeurs de la patrie, nous n'avons pas oublié que la vieilleſſe des artiſtes doit toujours être honorée, & quelquefois ſecourue. Le ſouvenir des talens des Duménil & de Préville, ce rival de Garrik, eſt inſcrit ſur les regiſtres de ce comité ſi fortement accuſé de vandaliſme.

Etions-nous des Vandales, lorſque des concours ont été ouverts pour célébrer les actions héroïques des armées navales, les traits de courage & de bravoure des armées républicaines, & pour tranſmettre à la poſtérité les grandes époques de la révolution ?

Etions-nous des Vandales, lorſque les beaux arts ont apporté leurs tributs à la Convention nationale, & que la ſalle de la liberté a été long-temps remplie des productions que cet encouragement national leur a inſpirées ?

Etions-nous des Vandales, lorſque nous faiſions un rapport pour détruire ces jargons groſſiers, ces idiomes barbares, qui ſéparent encore quelques départemens par la langue & les mœurs, & qui nuiſent à la connoiſſance des lois & aux progrès de l'inſtruction publique ?

Étions nous des Vandales, lorſque nous avions projeté de donner à la repréſentation nationale un monument digne de la République, un monument dont toutes les formes ſeroient analogues à la conquête de la liberté, & inſpirées par ſon génie ; un monument dont la principale partie deſtinée aux ſéances des legiſlateurs auroit cette dignité publique que nos artiſtes ont juſqu'à préſent méconnue, & cette empreinte d'une nature grande & forte, ces formes impoſantes & ſévères qui conviennent au caractère

républicain ; les accessoires de ce monument national devoient être, d'un côté, la bibliothèque enrichie déja de tant de manuscrits & d'ouvrages, augmentée par les livres précieux dont l'heureuse émigration des complices du trône on enrichi ce dépôt ; de l'autre, ce muséum de peinture où les chefs-d'œuvres de Rubens, & les tableaux célèbres d'Anvers & des villes flamandes, viennent, par les ordres de la victoire, exciter le génie de ces artistes ? Etions-nous des Vandales, lorsque des arrêtés nombreux, dont le plan & les dépenses devoient être présentés à la discussion de la Convention nationale, préparoient déja les moyens de décorer & d'assainir Paris & les grandes communes de départemens ; d'agrandir le muséum de l'histoire naturelle ; d'améliorer les habitations des campagnes, & de réunir la prospérité agricole à l'embellissement des cités ?

Qui a donc accueilli l'inventeur de ces courriers révolutionnaires, qui ont donné des aîles à la victoire dans les plaines de Fleurus, de la Belgique & de la Hollande ? Qui a fait établir & utiliser pour la liberté cette langue rapide des télégraphes, si ce n'est le comité de salut public, réuni à celui de l'instruction publique ?

Des minéralogistes n'ont-ils pas été envoyés dans les départemens à qui la nature a confié le dépôt de nos richesses minérales, pour les utiliser par des procédés nouveaux & des instructions faciles ? De nombreux laboratoires ne nous ont-ils pas donné de la soude, de la potasse & du salin en peu de temps ?

Si tous les obstacles sont vaincus par l'autorité dont la Convention avoit investi le comité ; si l'abondance sort du sein de la détresse, au milieu des attaques dirigées contre le gouvernement par des traîtres, nous ne devons, nous ne pouvons l'attribuer qu'à cette confiance solemnelle dont la Convention couvroit chaque mois les travaux

du comité ; c'eſt cette confiance précieuſe qui a fécondé toutes ſes opérations, & qui lui a donné même ce caractère fier & inflexible, dont les effets furent tels, qu'ils effrayèrent les tyrans, qu'ils inutilisèrent leur corruption, qu'ils comprimèrent les ennemis de l'intérieur, qu'ils électriſèrent les armées républicaines, & conſolidèrent la conſidération politique dont la Convention nationale étoit inveſtie au-dehors, & dont elle jouiſſoit au-dedans.

C'eſt un ſyſtème perfide & profond d'aviliſſement de l'autorité nationale & du gouvernement démocratique, ſyſtème mis *à l'ordre du jour* par les ennemis ſecrets du peuple, de prétendre que la Convention étoit paralyſée ; ſyſtème qui tend à détruire tous ſes travaux, à annuller tous ſes décrets ; il en réſulteroit donc que la création de la République, ſes moyens de défenſe, ſes ſuccès, ſon affermiſſement, n'appartiennent qu'à ſes ennemis déguiſés, à ces nouveaux patrons de la liberté, indifférens pendant la révolution, & détenus pendant les orages, puiſque, ſelon eux, la Convention étoit opprimée & le gouvernement compoſé de conſpirateurs ; & cependant dans ce période ſi intéreſſant de la révolution, la République étoit triomphante, & cependant l'Europe coaliſée étoit ſubjuguée, & cependant les pays neutres ſe rattachoient de plus fort à la France, & cependant, du fond de l'Amérique, une République nouvelle & puiſſante vient s'allier à la République françaiſe.

Ainſi donc rien ne peut ravir à la Convention nationale l'idée néceſſaire d'avoir créé dans ſon ſein un gouvernement vigoureux, un gouvernement énergique, tel qu'il le falloit pour dominer toutes les tempêtes, pour déjouer toutes les conſpirations, pour ruiner toutes les ambitions particulières ; rien ne peut dérober à la repréſentation du peuple français, la gloire d'avoir organiſé, d'avoir improviſé même un gouvernement tel qu'il le falloit dans des temps de criſe & de révolution, pour jeter les fondemens ſolides d'une grande République

démocratique ; enfin un gouvernement qui, centralisé & identifié à la Convention nationale, fut plus puissant que les préjugés monarchiques, que les intrigues des royalistes, que les abus de la révolution même, que les vices, que les passions, que la corruption de l'ancien régime, & que l'hypocrisie patriotique ou l'ambitieuse popularité.

Des travaux plus importans encore ont été préparés de concert avec les comités d'agriculture & de commerce, pour organiser un plan vaste & général de navigation intérieure, par l'ouverture de cent canaux & la restitution de plusieurs rivières au commerce national, moyen le plus efficace pour assurer l'unité & l'indivisibilité de la République (2).

Un acte de navigation est proclamé pour augmenter les moyens de notre marine, pour appeler dans nos ports nos alliés naturels, pour préparer la liberté des mers, & amener l'indépendance commerciale des nations.

Le port de Dunkerque est préparé pour recevoir des frégates ; des ordres sont donnés pour que les quatre ports nouveaux sur l'Océan, qui doivent être le produit du plan de campagne, présentent aux flottes de la République un refuge assuré qui leur manquoit aux deux bouts de notre territoire.

Au milieu de ces encouragemens des arts & des grands projets d'utilité publique, en faisant distribuer dans tous départemens aux familles des défenseurs de la patrie, à leurs veuves, à leurs orphelins les secours réglés par la Conven-

(1) Le citoyen Maragon, député, chargé du développement de ce beau plan, qu'il a communiqué au comité il y a près d'un an, n'attendoit que le moment favorable pour le présenter à la discussion de la Convention nationale.

tion, la Nation acquittoit pendant la guerre une partie de la dette sacrée qu'elle contracte tous les jours sur les frontières.

La générosité française étoit elle absente des transactions diplomatiques, lorsque les Suisses, ces amis ces voisins sages & fidèles reçoivent la justice qui leur est due dans l'acquittement de leurs pensions & des traitemens? lorsque les Génois voient leurs créances soldées par la République, avec une généreuse équité, au milieu des événemens affreux produits par la haine des Anglais accourus dans leurs ports, contre des Français sans armes? La prévoyance du gouvernement national étoit-elle circonscrite dans le territoire français, ou dans les limites de l'Europe, lorsqu'une flotte de 116 voiles traverse l'Océan avec sécurité, pour nous apporter les subsistances, tandis que notre marine, en protégeant son arrivage dans nos ports, prouvoit à l'Angleterre que le républicain sait combattre avec courage sur tous les élémens, quand il combat les ennemis de la liberté; lorsque les Isles-du-Vent, trahies par des chefs infâmes, reçoivent des troupes, des secours efficaces & des commissaires fidèles; lorsque le décret de la liberté des Noirs est proclamé par des avisos français, dans nos possessions de l'Amérique & de l'Inde; lorsque les Etats-Unis de l'Amérique libre envoient à la République un ambassadeur & un drapeau, signe de leur naturelle & solide alliance?

On parle de nos arrêtés secrets : ouvrez-les, vous y verrez les mesures que nous avions prises pour frapper un grand coup sur les insulaires les plus voisins de nous, & qui recéloient dans leurs repaires six mille parricides, six mille émigrés.

Ouvrez-les ces arrêtés secrets, vous y verrez le plan qui doit faire trembler à Londres les ennemis irréconciliables de la France, ces marchands politiques & navigateurs qui tyrannisent les mers, qui veulent nous affamer & nous

royaliſer, accaparer nos ports & notre commerce, détruire notre induſtrie & notre repréſentation, dévoter nos colonies & notre liberté.

Ouvrez-les, ces arrêtés ſecrets, vous y verrez ces arrêtés que l'humanité a dictés pour l'exécution des meſures de déportation décrétées par la Convention nationale, contre des miniſtres du culte, turbulens & fanatiques.

Ouvrez-les, ces arrêtés ſecrets, vous y trouverez cet ordre qui charge le miniſtre de la marine de faire croiſer des frégates pour arrêter le vaiſſeau liberticide qui alloit enſevelir vivans les courageux Thuir & Margarot dans les deſerts de Botany-Bay Non, repréſentans d'un peuple généreux & ſenſibles, vous ne lirez pas ſans attendriſſement ces lignes philantropiques qui devoient, ſi la fortune eût été proſpère, amener en triomphe, à votre barre, ces deux martyrs de la liberté, & ſubſtituer à un lieu d'exil & d'eſclavage la véritable patrie des hommes libres.

Par quelle fatalité une auſſi brillante époque des deſtinées de la République eſt-elle obſcurcie par des calamités domeſtiques & par un fléau qui ne doit être connu que chez les deſpotes? Pourquoi faut-il que des triumvirs ambitieux & cruels, qui n'ont pris aucune part aux opérations militaires, aux ſollicitudes conſtantes du gouvernement, ni aux travaux journaliers du comité, aient flétri une auſſi belle gloire & empoiſonné une auſſi grande révolution? Pourquoi ces conſpirateurs hypocrites, plus malfaiſans encore dans leur tombeau que pendant leur vie, ont-ils laiſſé, comme un héritage funeſte, le projet d'empoiſonner, d'entraver la révolution, en la couvrant d'un voile affreux, tiſſu par toutes les paſſions contraires à la liberté? Pourquoi faut-il que de vils intrigans, des royaliſtes répandus dans Paris, ſe ſoient emparés des ſuites de ces événemens du 9 thermidor, dans

la perfide intention de les dénaturer, & de tromper la postérité sur l'époque la plus critique peut-être & la plus difficile de la révolution?

Tandis que, du Nord au Midi, de Dunkerque à Bayonne, & du Rhin à la Méditerranée, les armées se renvoyoient la victoire, que se passoit-il dans l'intérieur? Que voyons-nous au centre du pouvoir national? Un spectacle terrificateur étoit donné par un homme que les événemens les plus étranges, qu'une destinée singulière ont conduit avec la même rapidité, à la renommée, à la popularité, à la tyrannie, au supplice.

Associé à un homme d'une douceur hypocrite, & à un autre d'une fausse popularité, & d'un caractére violent & perfide, il crut avoir mis la main sur l'empire le jour où il présida la fête de l'Etre suprême. Il composa aussitôt dans l'obscurité, la loi sanguinaire du 22 prairial & les listes des proscriptions arbitraires; mais bientôt la victoire vint démasquer sa perfidie. Plus les armées cueilloient de lauriers, plus Robespierre & ses complices s'agitoient en tous sens pour terrifier les citoyens, pour menacer les représentans du peuple, pour dénoncer les deux comités.

Chaque jour éclairoit de nouveaux succès dans la Flandre maritime & dans les Pyrénées. Chaque jour poussoit le tyran vers l'abîme.

Le mois messidor fut l'époque de l'absence constante de Robespierre des séances du comité de salut public; & ce mois fut aussi l'époque de triomphes le plus multipliés & le plus éclatans à la fois: on eût dit que contrariée par la présence de Robespierre au comité, la victoire prenoit enfin tout son essor, & avoit aussi obtenu toute sa liberté par la retraite du tyran.

Mais si la victoire reprend toute son énergie par cette absence, la justice y perd une partie de ses droits.

L'ombrageux despote ne vit plus qu'avec les juges principaux du tribunal révolutionnaire & avec les chefs de la force publique ; il ne parle plus que de complots & de crimes à la tribune des jacobins ; tout son code est la loi qu'il a forgée & surprise le 22 prairial : ses victimes sont choisies dans les prisons de Paris & dans les comités de gouvernemens. Dumas & Coffinhal, Henriot, Fleuriot & Payan sont les exécuteurs de ses volontés sanguinaires, suites trop naturelles de ce décret du 22 prairial. Le comité continue les travaux ordinaires & constans de son attribution ; il surveille les départemens & les armées ; il épie le moment de dénoncer à la Convention l'absence de Robespierre, les manœuvres du triumvirat & les abus d'une justice indigne de ce nom ; il active sur-tout les armées & publie leurs victoires.

Graces en soient rendues aux valeureuses troupes de la République ! Ce sont leurs honorables travaux qui, par les succès dont ils étoient couronnés, affligeoient ce despote sanguinaire, & nous préparoient les moyens de nous défendre de ses complots, de démasquer sa tyrannie, & de l'abattre aussitôt que l'occasion seroit favorable dans l'opinion publique.

Le système militaire du comité avoit été dès le premier instant de porter le théâtre de la guerre hors du territoire de la République, & de faire passer la Sambre à l'armée du nord, vers Charleroy, pour reprendre la Belgique, tandis que l'autre partie de l'armée feroit le siège d'Ypres pour soumettre la West Flandre. C'étoit un coup décisif de prévenir l'Autrichien & l'Anglais, de tomber sur eux comme la foudre, & de donner aux deux bouts de la frontière du nord deux batailles décisives, parce que des batailles gagnées rendent maître de grands espaces, font tomber à la fois plusieurs villes de guerre, & portent la terreur dans les phalanges ennemies.

Jourdan & Pichegru, parvenus successivement du rang de soldat au grade de général, avoient donné le signal du combat, & les soldats de la liberté avoient déja gagné deux batailles; tandis que le premier assiégeoit Ypres, le second frappoit sur Charleroy : les brillans succès de la prise de cette place, sous les yeux d'une armée ennemie beaucoup plus nombreuse que celle des républicains, avoient préparé le succès décisif que l'armée française obtint le lendemain dans les plaines célèbres de Fleurus. C'est-là que la Belgique reprit sa liberté, & que la maison d'Autriche fut battue & humiliée. C'est-là que nos grands succès ont été déterminés.

Namur, dont la prise fut tant célébrée sous les rois, avoit remis ses clefs au général français au moment où il se présentoit. Les autrichiens fugitifs avoient laissé pénétrer nos armées dans Liège, pour punir le despotisme d'un évêque, & pour donner à la France une population industrieuse de fabricans d'armes.

Bientôt l'armée du Nord, qui avoit fait le siége d'Ypres, prend possession d'Ostende & de Niewport.

Gand, Oudenarde & Bruxelles ouvrent leurs portes à nos braves républicains.

Tandis que la maison d'Autriche passe sous le joug dans la Belgique, la maison de Capet espagnole subit le même sort dans la Cerdagne.

En même-temps que les troupes fameuses de Cobourg sont repoussées & fugitives jusqu'à l'entrée de la forêt de Soignes, le général Dugommier, enséveli depuis au milieu de ses triomphes, renverse avec son armée tous ces fiers Castillans, & fait un nombre prodigieux de prisonniers.

Les Prussiens sont repoussés à 20 lieues des frontières, & taillés en pièces dans leurs redoutes sur les bords du Rhin, & leur artillerie est prise.

Les troupes de la Moſelle s'emparent de Tripſtadt & du Flasberg.

L'armée des Pyrénées-Occidentales fait capituler Fontarabie avec 300 hommes, occupe les ports du Paſſage & de St.-Sébaſtien, & menace l'Arragon.

Les troupes républicaines s'emparent des gorges & du revers des montagnes des Voſges, depuis Landſtout juſqu'à Neuſtadt : elles occupent Spire, Kerveiller, Trèves, & vont récolter les moiſſons abondantes du fertile Palatinat.....

Le génie de la liberté, qui conduiſoit nos armées triomphantes, auroit dû écarter de l'intérieur de la République les affreuſes conſpirations qui menaçoient de déchirer ſon ſein ; mais telle a été la deſtinée des plus fameuſes républiques : tel fut le ſort de Rome brillante au dehors & déchirée au dedans ; victorieuſe chez toutes les nations, & aſſervie dans ſes propres foyers.

Pendant que les armées républicaines s'étoient conſtituées en victoire conſtante, Robeſpierre étoit auſſi en dénonciation permanente contre pluſieurs repréſentans du peuple & contre les deux comités qu'il n'avoit pu aſſervir ou détruire : il ne ceſſoit d'exciter le peuple contre nous, tandis que ſes complices cherchoient à tromper la Convention contre ces mêmes comités qu'ils n'avoient pu conduire & dominer à leur gré.

C'étoit un combat déciſif & néceſſaire qu'il nous reſtoit à livrer pour completter nos travaux & éprouver notre courage : nous ne balancâmes point, auſſitôt que le moment favorable fut arrivé de démaſquer cet infame triumvirat.

Robeſpierre & ſes complices furent frappés de la foudre populaire par la Convention nationale toute entière ; & le 9 thermidor devint une époque mémorable de la ré-

volution faite au profit de la liberté, de la justice & de l'humanité, par le courage & la politique de la représentation nationale.

Oh ! combien cette époque eût été couverte des bénédictions de tous les Français, combien elle eût éclairé & accéléré les progrès de la liberté, si les ennemis de la représentation populaire n'eussent pas armé à-la-fois toutes les passions & toutes les haines, acéré toutes les vengeances, ravivé toutes les espérances liberticides, neutralisé les ames fortes & énergiques, persécuté les amis ardens de la liberté, & mesuré, le compas à la main & l'accusation dans la bouche, toutes les actions révolutionnaires !

Le comité avoit aussi préparé un plan de justice & de bienfaisance, qui n'eût fait crier aucune injure, ni excité aucune vengeance.

Il avoit déja, depuis un mois, de concert avec le comité de sûreté générale, exécuté, d'après le vœu de la Convention nationale, la mise en liberté des agriculteurs détenus ; les autres parens des défenseurs de la patrie qui n'étoient pas dans la classe agricole, venoient ensuite. On n'oublioit, ni les ouvriers, ni les artistes, ni les hommes de commerce, ni les gens de lettres, ni les autres citoyens. Tous eussent été successivement rendus à leurs familles, à leurs foyers, sans porter dans la société des desirs vindicatifs, ni des plaintes liberticides, ni des murmures turbulens.

Une époque très-prochaine étoit indiquée par la révolution même, pour opérer ces bienfaits ; & *cette époque étoit la reprise des quatre places sur la frontière du Nord* ; reprise dont le succès inévitable avoit été préparé par le décret énergique de la Convention, qui ordonnoit de sommer les garnisons ennemies de se rendre dans les

vingt-quatre

vingt-quatre heures, sous peine d'être passées au fil de l'épée après ce délai.

Ce décret politique produisit un grand effet d'opinion militaire & de terreur chez l'ennemi; mais, c'est par de sages mesures que le comité mit ce décret à exécution sans verser le sang des hommes. Peut-être la postérité croira-t elle difficilement qu'au milieu des fureurs d'une guerre terrible contre les tyrans de l'Europe, la reprise militaire de quatre places fortes, telles que *Valenciennes*, *le Quesnoy*, *Landrecie & Condé*, n'a coûté ni larmes, ni sang à l'humanité; de prudentes combinaisons ont tempéré la rigueur du décret sans en compromettre le caractère. Les garnisons ennemies, qui n'avoient pas compris ou connu tout le danger du retard qu'elles ont mis à se rendre au-delà du terme fixé, n'ont point été massacrées, quoique Robespierre soutînt *qu'il valoit mieux laisser périr six mille hommes, que laisser violer un principe.*

Eh bien! nos accusateurs nous feront-ils un crime de n'avoir pas exécuté un décret politique, ou d'avoir adouci les lois révolutionnaires, en ménageant la vie des hommes, & en ne rougissant pas de leur sang les fortifications rétablies de nos places frontières? Demanderont-ils contre nous l'acte d'accusation, parce que de puissantes considérations de même nature ont fait dépasser dans quelques occasions rares, mais difficiles & pressantes, l'ordre établi, ou la lettre impérative des lois? Non, sans doute: la Convention nationale a une sagesse aussi illimitée que sa puissance; & nulle autorité, nulle passion n'aura le droit de lui commander une injustice, ou une décision impolitique. Nous serons applaudis par la Convention nationale, parce que nous avons suivi son esprit d'humanité & sa politique généreuse.

Elle se souviendra que dans de pareilles circonstances, lorsque la République romaine eut triomphé des conspi-

rations ourdies contre elle, la voix du meilleur des citoyens & du plus vertueux des Romains accusa devant le peuple le magistrat libérateur, & lui demanda de jurer, selon l'usage, qu'il n'avoit versé le sang des citoyens qu'avec les formes établies, & qu'il n'avoit pas violé les lois pendant son consulat en poursuivant les conjurés : « O Caton, répondit Cicéron ainsi accusé, ta vertu te trompe ; tu crois qu'on peut gouverner un empire dans les temps d'orage & de tempête, comme dans les temps calmes & ordinaires ? *Je jure que j'ai sauvé la patrie* »..... Le peuple magnanime qui entendit ce serment, passa-t-il à des actes d'accusation ? Non : il applaudit au consul, courageux défenseur de la République, & ne livra point à la haine ou à la vengeance le privilége de juger & de condamner des actes révolutionnaires, utiles à la liberté & nécessaires à la patrie..... Et nous aussi, nous avons détruit des conjurations, nous avons servi notre pays ; ce n'est pas *Caton* qui nous accuse ; & nous sommes devant des républicains, devant les représentans d'un grand peuple qui a déja surpassé les Romains.

Voilà ce qu'ont fait ces membres de l'ancien comité de salut public dont il faut, selon Clauzel, porter les têtes sanglantes au congrès de Pilnitz comme des préliminaires de la paix ; voilà les hommes que, selon Fréron, il faut se hâter de tuer pour affermir la révolution républicaine ; voilà les hommes qu'il faut immoler, selon l'opinion de certains individus de quelques sections, pour faire renaître l'abondance, le calme & la prospérité de la France ; voilà les hommes dont il faut hâter la proscription, selon l'adresse de quelques pétitionnaires égarés, passionnés & sans prévoyance comme sans mandats, qui prennent leur vœu ou leurs intrigues pour la volonté des citoyens ; voilà les victimes désignées, par les journalistes & les motionnaires, aux vengeances de l'aristocratie.

Est-ce là le vœu du peuple français ? est-ce là l'inten-

tion des législateurs de la nation ? est-ce là la politique & la justice qu'on a droit d'espérer & d'obtenir dans une République démocratique ?

C'est à vous, véritables hommes de terreur & de sang, qui croyez aveugler le peuple sur vos complots par les grands mots de justice & d'humanité, vertus qui n'ont jamais été dans vos cœurs ; qui tentez en vain de le corrompre par des libelles calomnieux & des cris de révolte contre l'autorité nationale ; c'est à vous qu'il appartient de faire ces féroces propositions qui ne peuvent effrayer des hommes qui ont travaillé constamment, avec la Convention nationale, à créer, à organiser, à défendre la République française & à proposer des lois démocratiques.

Quelle est donc cette diplomatie moderne qui donneroit, pour gage de ses traités avec les tyrans, les têtes sanglantes de plusieurs représentans du peuple ? Quelle est cette politique royale de sacrifier des représentans du peuple qu'on a forcés, par les circonstances de la révolution & les besoins de la patrie, de remplacer un pouvoir exécutif pusillanime, suspect ou impuissant ; qui se sont dévoués en se chargeant d'une responsabilité personnelle & terrible à tous les instans, pour rassurer la nation alarmée, & des législateurs trop souvent trompés par le conseil exécutif ? Quelle est cette jurisprudence révolutionnaire qui sacrifieroit des comités pour sauver quelques dégoûts à l'amour-propre, ou pour ne pas donner un démenti vertueux à des vengeances dès long-temps méditées, & qui, fondée sur de si horribles injustices, iroit recevoir des rois vaincus une paix que la République, partout victorieuse, a le droit de leur dicter ? Quelle est cette liberté de la presse qui consiste à appeler les contre-révolutionnaires aux armes, en leur indiquant des victimes à frapper, & des représentans à assassiner ? Quelles sont enfin ces nouvelles sources de prospérité nationale que les meurtres projetés doivent ouvrir, ou dont les pros-

criptions doivent assurer l'abondance ? Sommes-nous donc encore à ces premières époques de la révolution, où les aristocrates & les royalistes, & les partisans de Lafayette attroupés dans un lieu déshonoré par tous les vices, insultoient aux patriotes, humilioient les amis de la liberté, & provoquoient leur assassinat ? Avons-nous rétrogadé vers ces temps d'intrigue où l'aristocratie, & ceux qui la servent avec tant d'impudeur, préparoient des crimes & des troubles publics pour les imputer à ceux qu'ils ont juré de perdre ? Serions-nous revenus à ces temps reculés où l'un des Gracques, avant de mourir de la main des patriciens, avides qu'ils étoient d'effrayer le peuple par le choix de la victime, s'écrioit devant les Romains : « Les animaux ont des retraites pour échapper à la poursuite des chasseurs ; la nature leur assure des asyles : mais vous, citoyens, vous défenseurs de la République & des droits du peuple, vous n'avez plus ni foyer, ni asyle, ni tombeau » ....

Peuple Français, c'est cependant en ton nom qu'on accuse un gouvernement dont tu es le juge naturel & suprême, & dont tu te serois déja plaint s'il avoit violé tes droits, anéanti tes travaux révolutionnaires, compromis ton indépendance ou ruiné ta fortune ; c'est en ton nom qu'on voudroit forcer la liberté de remettre à l'aristocratie le bilan de la révolution.

Observe donc quels sont les plus acharnés de nos accusateurs, de quelles viles passions ils sont devenus les instrumens, de quels intérêts ils sont les stipulateurs, & combien leur langage, leurs discours sont différens de ceux qu'ils ont proférés dans le cours de la révolution. Interroge les départemens sur leurs actions arbitraires, & sur l'emploi qu'ils ont fait de l'autorité nationale, tandis que nous supportions obscurément les travaux pénibles du gouvernement sous les yeux de la Convention elle-même.

Observe aussi quel est le genre d'accusation qu'ils ont dirigé contre nous, & quels crimes ils cherchent à nous imputer.

Nous accuse-t-on d'avoir ouvert ou livré les frontières ? — Non.

D'avoir laissé des traîtres à la tête des armées, pour faire égorger, par l'ennemi, tes frères, tes époux, tes enfans ? — Non.

D'avoir fait exécuter des plans de campagne dangereux ou coupables ? Non.

D'avoir laissé subsister des états-majors nobles & corrompus, ou d'en avoir éloigné les sans-culottes ? — Non.

D'avoir laissé des nobles & des aristocrates à la place des généraux ? — Non.

D'avoir paralysé la victoire, d'avoir oublié d'en retirer tous les avantages pour les approvisionnemens des armées, pour les besoins de l'intérieur de la France, pour l'intérêt du commerce ? — Non.

D'avoir laissé les armées sans approvisionnemens, sans armes, sans poudre, sans habits ? — Non.

Nous accuse-t-on d'avoir favorisé les projets des émigrés & des royalistes ? — Non.

D'avoir attenté à la sûreté intérieure ou extérieure de la République ? — Non.

D'avoir entretenu des intelligences avec les puissances coalisées ? — Non.

D'avoir refroidi l'attachement des gouvernemens neutres ? — Non.

Nous accuse-t-on d'avoir enlevé quelque partie de la fortune nationale, d'avoir laissé avilir les assignats, d'avoir affoibli, dilapidé ou décrédité le gage sacré que les biens

nationaux & le tréſor public aſſurent à la liberté & au peuple ? — Non.

D'avoir excité le fanatiſme religieux, d'avoir ralenti les moyens de deſtruction de la Vendée, d'avoir fait trève ou alliance avec les conſpirateurs de l'intérieur, avec le parti de l'étranger, avec les ariſtocrates, avec la ci-devant nobleſſe, &c., & avec les royaliſtes & les autres ennemis de la patrie ? — Non.

Nous accuſe-t-on d'avoir pactiſé avec les factions qui ont menacé la République, & d'avoir laiſſé des autorités ambitieuſes rivaliſer inſolemment l'autorité de la repréſentation nationale ? — Non.

D'avoir propoſé des décrets ariſtocratiques, d'avoir négligé les intérêts du peuple, d'avoir rejeté des lois démocratiques, d'avoir oublié les familles malheureuſes des campagnes, & négligé les ateliers des villes ? — Non.

Nous accuſe-t-on de n'avoir pas ſauvé des patriotes ou des innocens reconnus ? — Non.

On ne nous fait pas un crime, ſans doute, d'avoir négligé la défenſe de ceux qui nous ont été indiqués ; car, on ne peut ignorer que c'eſt le comité de ſalut public qui, ſur la repréſentation de Gohier, miniſtre de la juſtice, a réclamé à la Convention le rapport du décret de miſe hors de la loi, rendu contre tous les membres des autorités conſtituées de Nantes ; on ne peut conteſter que c'eſt le comité de ſalut public qui appuya la demande expreſſe de Robert Lindet, un de ſes membres, pour arrêter la procédure commencée contre les officiers municipaux de Conches, au département de l'Eure ; on ne peut oublier que c'eſt le comité de ſalut public qui, d'après l'avis donné par Lanot, repréſentant du peuple envoyé dans les départemens, écrivit à Roux-Fazillac, auſſi en miſſion, pour reſtituer

à l'agriculture les cent trente cultivateurs de la Corrèze, arrêtés dans une émeute dont il paroissoit suffisant pour la loi de punir les chefs qui les avoient égarés ?

Plusieurs autres représentans, & notamment Garnier (de l'Aube), ne peuvent avoir oublié que, sur leurs réclamations, on a rendu la liberté à un assez grand nombre de citoyens, en y joignant des secours nécessaires.

Si ces traits de justice & d'humanité sont venus trop rarement adoucir l'amertume attachée à des fonctions orageuses, difficiles & révolutionnaires, c'est que tandis que nous étions tous occupés de ces vastes & importans travaux dont nous ne venons de tracer qu'une esquisse rapide, il nous étoit physiquement impossible de porter notre attention & notre surveillance exacte dans les greffes de tel ou tel tribunal & sur ses opérations journalières. Cet objet n'étoit pas d'ailleurs de notre inspection ni de notre compétence ; ceux qui feignent de l'ignorer, savent bien que le comité de salut public n'avoit à cet égard aucune autorité, aucune mission, aucune délégation particulière ; & s'il en avoit exercé quelqu'une en ce genre, il seroit fortement accusé aujourd'hui d'avoir entrepris sur la surveillance qui appartenoit à la représentation, ou d'avoir usurpé la puissance des jugemens.

Non, les immenses & puissans intérêts qui tenoient la majorité du comité si laborieusement attentive & toujours occupée pour le salut de la patrie, ne pouvoient en aucune manière lui permettre l'inspection dont on prétend le charger aujourd'hui pour faciliter ou colorer les accusations commencées. Si cette inspection, cette surveillance appartenoit directement à quelque comité, n'est-ce pas au comité de sûreté générale, d'après les décrets & la loi du 14 frimaire, auquel cependant les trois comités ont trouvé qu'il n'y avoit pas de reproches ou d'inculpations à faire à cet égard ? N'avons-nous pas

d'ailleurs démontré que s'il a été commis des abus odieux & des excès horribles dans cette partie, ils appartiennent à cet infame triumvirat qui dirigeoit seul le bureau de la police générale, & qui conféroit secrettement avec les Dumas & les Coffinhal, présidens du tribunal révolutionnaire?

Disons franchement les véritables motifs de ce complot d'accusateurs coalisés contre des hommes qu'ils savent innocents, mais qu'ils veulent perdre, à quelque prix que ce soit, parce que l'aristocratie le demande, & que la haine puissante aujourd'hui s'est chargée d'exécuter les listes de proscription.

Ce n'est pas sur les flots de sang qui ont coulé des veines de deux cents mille Républicains ensevelis sur les frontières qu'on s'attendrit. Ce n'est pas la mort de plus de cent mille encore auxquels tant de révoltes impies & parricides ont coûté la vie qu'on pleure; c'est le sang des conspirateurs, des espions de l'étranger, des royalistes féroces, des généraux traîtres, & des factions punies qu'on fait crier: ce sont les douleurs de l'aristocratie détenue qu'on nous reproche; on fait bien pourtant que ces mesures sévères de détention, prescrites par les décrets & le salut du peuple, n'ont été prises par le comité de salut public que pour un très-petit nombre d'individus & d'occasions particulières, d'autres comités & les représentans du peuple en mission ayant agi spécialement sur cet objet. Enfin il n'y a pas de mal-aisé, de crainte supportées par les ennemis de la République dont on ne nous fasse un crime. Le comble de la perfidie est de nous demander sans cesse compte des jugemens rendus par un tribunal qui n'étoit pas sous notre surveillance, & dont personne n'ignore que les deux présidens désignoient, avec l'atroce Robespierre, les listes de proscriptions, sur lesquelles nous étions placés nous-mêmes.

Les hideuses passions qui nous accusent ont pris dans ces derniers temps un tel caractère de violence, d'arbitraire & de férocité, elles ont tellement bouleversé les principes, que des hommes de bonne foi, des hommes purs, effrayés de notre position, ont été réduits à desirer pour nous, qui avons rempli nos devoirs avec courage, qui avons servi le peuple avec tant de dévouement, la même amnistie qu'on vient d'accorder à Charrette & à tous les chefs de brigands.

N'a-t-on pas vu toute pudeur, toute dignité, toute bienséance oubliée au point que, depuis la commission des Vingt-un décrétée, on a accablé de préventions horribles, & des plus brutales injures, dans le sein même de la Convention, des collègues dont la conduite étoit soumise à l'examen de cette commission; on a redoublé contr'eux les plus lâches attaques, même dans le temple des lois, pendant qu'ils étoient absens & occupés du soin de leur défense; on les a traité sans cesse de grands coupables, alors que la loi les présume innocens; & cela parce qu'on sait bien qu'il leur est aisé de mettre en démonstration cette présomption de la loi qui doit être la plus sacrée de toutes les considérations humaines.

Mais, contre cette odieuse & sanguinaire tactique, la justice qui anime & animera toujours la Convention nationale, nous rassure.

Nous avons à réclamer dans cette cause d'intérêt national plusieurs garanties, & ces garanties sont inviolables, car elles reposent sur la foi publique, sur le caractère vénérable & l'impassible droiture de la Convention, sur l'intérêt de la révolution même, enfin sur la puissance & la vertu du peuple français.

N'avons-nous pas pour première garantie notre conscience d'avoir bien servi la République, & de ne l'avoir

servie que pour elle-même ? Voilà le tribunal de la nature, que nul ne peut ni récuser, ni fuir.

N'avons-nous pas une autre garantie dans l'opinion publique & dans le jugement que les républicains ont dû porter de nos travaux & des résultats de notre gouvernement ? Qui peut calomnier ces résultats, ou se réjouir de notre accusation, sinon les rois & les royalistes ?

N'avons-nous pas la garantie de la justice nationale, qui ne peut frapper que des conspirateurs, des ambitieux des traîtres, ou des contre-révolutionnaires ?

N'avons-nous pas sur-tout la garantie de la justice & de la vertu du peuple, qui seule suffit à la défense du gouvernement démocratique ?

Et si toutes ces garanties étoient un instant paralysées par la violence de nos ennemis, par des injustices passagères, par des préjugés calomnieux, par des complots exécrables, nous chercherions, nous verrions s'élever nos défenseurs nombreux parmi nos collègues, témoins journaliers de nos opérations, & associés légitimement à nos travaux ; nous nous réfugierions, avec sécurité, dans le sein de la représentation nationale ; & c'est alors qu'en invoquant sa puissance, nous trouverions sa justice & sa politique écrites en caractères de feu, dans le rapport même des trois comités qui nous ont jugés ; rapport dont elle a adopté les principes en leur donnant la plus grande publicité (1).

« Que vous faut-il, représentans du peuple, pour combler votre gloire, & assurer le bonheur de la France ? de l'union, de la confiance. Ne nous reprochons, ni nos malheurs, ni nos fautes. Avons-nous toujours été, avons-nous pu être ce que nous aurions voulu être en effet ?

(1) Rapport fait par Lindet, le 4 sans-culottide, pages 19 et 20.

Nous avons tous été lancés dans la même carrière : les uns ont combattu avec courage, avec réflexion ; les autres se sont précipités, dans leur bouillante ardeur, contre tous les obstacles qu'ils vouloient détruire & renverser. Chacun de nous a contribué à fonder & à affermir la République, à conserver les amis, à détruire les ennemis de la liberté & de l'égalité. Qui voudra nous interroger & nous demander compte de ces mouvemens qu'il est impossible de prévoir & de diriger? La révolution est faite ; elle est l'ouvrage de tous. Quels généraux, quels soldats n'ont jamais fait dans la guerre que ce qu'il falloit faire, & ont su s'arrêter où la raison froide & tranquille auroit désiré qu'ils s'arrêtassent ? N'étions-nous pas en état de guerre contre les plus nombreux & les plus redoutables ennemis ? Quelques revers n'ont-ils pas irrité notre courage, enflammé la colère ? Que nous est-il arrivé, qui n'arrive à tous les hommes jetés à une distance infinie du cours ordinaire de la vie ? »

« Ne falloit-il pas que les uns fissent aimer les charmes de l'égalité, que les autres portassent la terreur & l'effroi au milieu de nos ennemis. La révolution a coûté des victimes ; des fortunes ont été renversées. Irez-vous autoriser des recherches sur tous les événemens particuliers ; lorsqu'un édifice est achevé, l'architecte, en brisant ses instrumens, ne détruit pas ses collaborateurs. Le navigateur surpris par la tempête s'abandonne à son courage, à ses lumières que le danger rend plus vives & plus fécondes en ressources pour sauver le vaisseau qui lui est confié. Mais lorsqu'il est arrivé sans naufrage au port, on ne lui demande pas compte de ses manœuvres ; on n'examine pas s'il a suivi ses instructions. Quand il faut lancer si fréquemment la foudre, peut-on se répondre d'atteindre toujours le vrai but, & que des éclats ne s'écarteront pas de la direction donnée ? »

« La raiſon, la ſalut de la patrie ne vous permettent pas de jeter les yeux ſur des ruines que vous avez franchies. N'enviſagez que ce qui vous reſte à faire ; que la Patrie ſeule occupe votre penſée. »

Les membres de l'ancien comite de ſalut public. (1)

Signé, B. BARÈRE, J. M. COLLOT, J. N. BILLAUD.

Paris, le 5 pluviôſe, an IIIe. de la République une, indiviſible & démocratique.

---

(1) Nous obſervons que toutes les opérations de l'ancien comité de ſalut public, préſentées dans ce Mémoire, nous ſont communes avec les repréſentans du peuple, Carnot, Prieur et Lindet, nos anciens collègues dans ce comité.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôſe, l'an IIIe.